

## **La famille ZAMOR du François, Martinique et les différents titres de liberté avant 1848**

*David Quénéhervé, Bernadette et Philippe Rossignol*

A la question suivante sur la Liste GHC

« Je recherche les ascendants de Jean François Zamor qui serait né vers 1750. Il a eu Jean Louis Zamor comme fils ; Louisy Zamor comme petit-fils ; Jeanne Rose Zamor comme arrière-petite-fille et enfin Etienne Zamor comme arrière-arrière-petit-fils », *David Quénéhervé* a répondu par une recherche sur le site Geneanet de Natoubu, *Nathalie Buhours*, et dans les registres du François, bien que la question posée n'ait pas précisé la commune de la recherche. L'origine des informations de la descendance, peut-être trouvée sur Geneanet, n'était pas donnée dans la question.

Il serait dommage que cette recherche soit perdue, puisqu'elle peut être utile à d'autres. Nous l'avons donc reprise et complétée, par recherches à notre tour dans l'état civil et dans des généalogies sur Geneanet, en particulier celle de Marie José Mougenot, mirieme (cote MJM). En voici le résultat, pour les premières générations. Mais impossible de répondre à la question sur les parents de Jean François ZAMOR, les registres conservés ne donnant aucune précision.

Tous actes au François.

### **1 Jean François ZAMOR**

o ca 1752

+ 25 d 26/04/1815 ; « le nommé Jean François », 63 ans, habitant, mulâtre libre ; titre de vérification de liberté n° 88 et 40 signé Villaret et Bertin

x 1781/1806 Marie Catherine

+ 1835/1851

d'où 3 fils

#### **1.1 Henry Jean François ZAMOR**

homme de couleur ; titre de confirmation de liberté enregistré n° 90 et 42 ; habitant du François

o 12/05/1777 (date au mariage ; rien dans le registre du François)

+ 15/04/1835 ; 53 ans révolus, sans profession, né et domicilié en cette commune, fils légitimé de sieur Jean François Zamor, décédé, et de dame Marie Catherine, son épouse, sans profession, domiciliée en cette commune, époux de dame Rose Elisabeth Palma, aussi sans profession, domiciliée en la même commune.

x 18/02/1806 Rose Elisabeth PALMA, fille de couleur libre, fille naturelle de Désirée, négresse (témoins du mariage très notables : André Aubin Beauvalon, lieutenant commissaire habitant du quartier, 41 ans ; Jacques d'Abadie, habitant, 60 ans ; Guillaume Ferrant, négociant, 55 ans ; Michel d'Anglebermes, habitant, 37 ans) acte confirmatif de liberté n° 2113 et 943 ; mineure au mariage : Roy Belleplaine nommé tuteur pour consentir au mariage

o 07/02/1790

+ 23/08/1867

# *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

## **1.2 Jean Louis ZAMOR**

o 1779 mention au mariage de 1833 : « ainsi que nous l'avons vérifié au registre » (néant dans le registre en 1779 <sup>1</sup>), fils légitimé de Jean François Zamor décédé en 1815 (vérifié au registre), et de dame Marie Catherine, présente au mariage

+ 02/07/1849 Le François

x 05/02/1833 Le François, Honorine, fille naturelle de Geneviève, domiciliée au Saint Esprit, « inhabile à contracter »

titre de liberté avec ses 7 enfants, à la demande de leur père, 25/06/1832

o ca 1787 Le Vauclin

+ 1851/

légitiment leurs 7 enfants, « tous nés au François et mentionnés dans le titre de liberté de demoiselle Honorine enregistré sur notre registre le 17 septembre 1832, n° 87 »

## **1.3 Jean Baptiste ZAMOR**

o ca 1783 (68 ans au mariage)

a\* Marie Thérèse

bx 19/08/1851 Le François, Lise, fille de parents inconnus, domiciliée au François actes d'affranchissement des 17 messidor XI (06/07/1803) et 11/06/1818

o ca 1790 (61 ans au mariage) Sainte Lucie quartier du Dauphin

### **1.1 Henry Jean François ZAMOR x 1806 Rose Elisabeth PALMA**

#### **1 Marie Henriette ZAMOR**

o ca 1807

+ 30/11 d 01/12/1834; 27 ans, célibataire, née et domiciliée au François maison principale de l'habitation de ses père et mère

#### **2 Marie Avrilette ZAMOR**

o 02/04 d 13/05/1810 ; fille d'Henry Jean François dit Zamor (signe Henri dit Zamord) et Élisabeth dite Palma ; en présence de Jean Louis dit Zamor (signe Louis dit Zamord) d'où au moins 5 enfants de 1829 à 1843 (MJM)

#### **3 Marie Angélique ZAMOR**

o 07/04/1812 d 18/03/1813 ; fille d'Henry dit Zamor, 37 ans, et la nommée Élisabeth dite Palma, mulâtresse libre (titre de liberté n° 2013 et 943)

x 22/07/1839 Pierre Philippe ANGELE (MJM)

o 11/11/1810 Saint Esprit

#### **4 Jean François Henry ZAMOR dit Tranquilin**

cultivateur (1840) au Morne Acajou puis charpentier

o 30/04 d 10/05/1814 ; Jean François, fils d'Henry dit Zamor 38 ans, habitant, et la nommée Élisabeth dite Palma, mulâtresse libre (titre de liberté n° 2013 et 943)

+ 07/01/1888, 73 ans <sup>2</sup>

ax 25/02/1840 dlle Geneviève ARATUS <sup>3</sup>, « issue de parents sans aptitude civile »

---

<sup>1</sup> Il y a bien le 21/07/1779 le baptême des jumeaux Jean Louis et Pierre Louis, fils illégitimes de Marie Catherine, brésilienne d'origine, mais cette dernière épousera en 1785 Pierre Chausset, avec légitimation de leurs 9 enfants, et mourra le 07/07/1792 (Marie Catherine Perere, environ 45 ans, épouse de Pierre Chausset). Il ne s'agit donc pas des mêmes Marie Catherine et Jean Louis.

<sup>2</sup> Alain Lefèvre, azil4490 sur Geneanet.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

o 25/09/1818 d'après son acte de baptême et sa patente de liberté  
+ 20/06/1855

b\* Élisabeth RISEDE (MJM)

cx 26/07/1882 Marie Marcelle dite Victoria VOITIER, couturière, fille de + Jean Cléry  
Lucile et Judith Angèle SAINT PRIX (MJM)

o 14/0/1857

+ 18/08/1882, 24 ans, de suite de couches (fils Paul o 16/08 + 05/10/1882)

d'où au moins 6 enfants du premier mariage, de 1840 à 1851, et 3 de la deuxième union  
de 1863 à 1866

5 Marie Frésille ZAMOR

o 06/07 d 12/08/1816 ; fille d'Henry dit Zamor mulâtre libre, 41 ans, habitant, et la  
nommée Élisabeth dite Palma, mulâtresse libre (titre de liberté n° 2013 et 943)

+ 22/12/1892 (MJM)

x 21/02/1838 Jean Cyrille ANGELE (MJM)

6 Ferdinand Henry ZAMOR

o 11 d 12/02/1818 ; fils du mulâtre Henry dit Zamor et de son épouse Rose Élisabeth

7 Marie Trezinette ZAMOR

o 04/03 d 29/04/1822 ; fille d'Henri Zamor, homme de couleur libre (acte confirmatif de  
liberté n° 90), propriétaire, et d'Élisabeth Palma son épouse (acte confirmatif de liberté  
n° 2013)

+ 07/07/1902 (MJM)

d'où au moins 3 fils de 1844 à 1850 (MJM)

8 Louis Joseph ZAMOR

o 08/01 d 06/02/1825 : fils du nommé Henri Zamor, habitant propriétaire, et Élisabeth  
Palma, libres, titres vérifiés

+ 19/10/1868 (MJM)

### **1.2 Jean Louis ZAMOR x 1833 Honorine**

1 Marie Catherine dite Nina ZAMOR

o ca 1805 (27 ans en 1833)

+ 11/11/1884 Rivière Pilote <sup>4</sup>

x 11/02/1834 Rivière Pilote, Louis Alexandre GUITTEAUD, fils de Jean Charles et Marie  
Madeleine

o ca 1806

+ 27/06/1886 Rivière Pilote

2 Marie Joseph ZAMOR

o ca 1809 (23 ans en 1833)

+ 19/09/1882 (MJM)

3 Marie Élisabeth ZAMOR

o ca 1811 (21 ans en 1833)

---

<sup>3</sup> Le patronyme n'est pas donné au mariage mais à la naissance du premier enfant

<sup>4</sup> Décès et mariage Casimir Filin sur Geneanet.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

4 Jean Baptiste ZAMOR

o ca 1814 (18 ans en 1833)

+ 03/12/1860 (MJM)

\* Hélène ELINA (MJM)

d'où 2 fils et 1 fille de 1840 à 1845 (MJM)

5 Avrilette ZAMOR

o ca 1817 (15 ans en 1833)

+ 08/09/1873 Rivière Pilote <sup>5</sup>

x 20/06/1842 Jean Desravinières GUITTEAUD, fils de + Jean Charles Charleton et Marie Madeleine Accomaille

o ca 1808 Rivière Pilote

+ 30/12/1869 Rivière Pilote

d'où au moins un fils

6 Louisy ZAMOR

o ca 1822 (10 ans en 1833)

+ 1882

x 18/11/1851 Marie Angélique BOISNOIR, fille naturelle reconnue de + Marie Victoire Rose BOISNOIR

o ca 1827 (24 ans au mariage)

légitiment Timothée, 6 mois ; 8 autres enfants de 1853 à 1871 (MJM)

7 Marie Reine ZAMOR

o ca 1827 (5 ans en 1833)

+ 31/08/1897 (MJM)

### **1.3a Jean Baptiste ZAMOR a\* Marie Thérèse**

1 Marie Émélie ZAMOR

couturière au François ;

o ca 1809 ; titre de liberté du 21/09/1833 à défaut d'acte de naissance ; fille naturelle reconnue

a\* Jean François PETIGAS <sup>6</sup>

bx 09/11/1847 Damien PRUDENT, agriculteur, fils légitime de + Jean Pierre PRUDENT (+ 10/10/1836) et Colette SYLVESTRE, propriétaire (consentement M<sup>e</sup> Durieu, Le Lamentin, 04/11/1847)

légitiment 4 enfants nés de 1834 à 1846

### **Titres de confirmation ou de vérification de liberté**

Au décès de Jean François ZAMOR en 1815 et au mariage de son fils Henry en 1806 sont mentionnés des actes de confirmation de liberté ou titres de vérification de liberté, avec deux numéros de référence à chaque fois.

Léo Élisabeth avait expliqué dans un article de GHC 38, mai 1992, p. 572 : « *Le 24 ventôse an XII (15 mars 1803), le capitaine-général VILLARET et le préfet colonial*

---

<sup>5</sup> Décès et mariage Davy Boutrin, dboutin sur Geneanet.

<sup>6</sup> Yannick Chatelais, cbibi sur Geneanet.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

*BERTIN signent un arrêté de vérification de liberté. Tous les gens de couleur qui prétendent être libres doivent soumettre leurs titres à la vérification. Ceux qui seront jugés en règle seront "confirmés" gratuitement. [...] Après accord des autorités, à des niveaux divers selon les cas, chaque personne reconnue libre a reçu un numéro complété par une date. Après paiement de la taxe, le dossier d'homologation est enregistré au greffe, puis mentionné dans tout acte public. »*

Les deux numéros correspondent donc à chacun des deux séries, avant et après paiement de la taxe. Mais il n'a pas été gardé trace de ces documents. Ils étaient probablement conservés au greffe de Saint Pierre et ont disparu en 1902.

Ajoutons que cela n'est valable que pour la Martinique, qui n'avait pas connu la première abolition de l'esclavage.

Jean François ZAMOR et sa famille jouissaient donc au moins d'une liberté de fait à la fin du XVIIIe siècle. Les actes de catholicité les concernant devaient donc être inscrits dans les registres paroissiaux, comme cela est mentionné pour ses fils Henry et Jean Louis. Mais dans le registre envoyé à Versailles, copie du registre conservé dans l'île et perdu depuis, les actes paroissiaux concernant les libres de fait n'étaient que très rarement retranscrits. Le premier acte au nom de ZAMOR au François est le mariage de 1806.

### **Affranchissements entre 1827 et 1832**

Le sieur Jean Louis ZAMOR présenta une demande pour obtenir l'affranchissement d'Honorine, 44 ans, et de ses sept enfants (prénoms et âges données, de 26 à 4 ans), « lesquels jouissent de la liberté de fait, pour contracter mariage avec elle et légitimer les dits enfants ».

Vu l'article 130 de l'ordonnance du 9 février 1827 (sur le gouvernement de la Martinique et de la Guadeloupe) et l'arrêté du gouverneur de la Martinique du 11 juin 1832, ce dernier décrète le 25 juin 1832 « *En conséquence déclarons Honorine et des sept enfants ci-dessus dénommés affranchis de toute servitude pour par eux jouir de ce jour et à l'avenir de la liberté de la manière et ainsi qu'en usent les autres libres et affranchis de cette île, leur recommandant un dévouement sans borne à la colonie. [...] Les présentes seront enregistrées sur les registres de l'état civil du François, au greffe du tribunal de première instance de Saint Pierre, insérées par extrait au bulletin des actes administratifs de la colonie. »*

Cet arrêté du gouverneur de la Martinique du 11 juin 1832 est donc antérieur d'un mois à l'ordonnance de Louis Philippe du 17 juillet 1832 que présentait Philippe Camprasse dans son article de GHC 39, juin 1992, p. 592-593, facilitant les affranchissements par des maîtres d'esclaves. En conséquence, à partir de 1832, les transcriptions d'actes d'affranchissement se multiplient dans les registres d'état civil.

Le titre de liberté d'Honorine et de ses enfants suit immédiatement dans le registre l'acte de son mariage avec Jean Louis Zamor et de légitimation des 7 enfants.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)